

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 25/06/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°
Séance du 1^{er} JUILLET 2021 39/2021

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Absents : 0

Représentés : 1

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt Un le Neuf Février à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P,
 QUEVREUX M, GILHET B, KROGSDAHL A, STEHLE C., NICAISE V.

Absent représenté: MINAZZO D procuration à SIEGEL R

Objet : Validation des devis concernant les Travaux Mise en accessibilité du Parvis de la Mairie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'historique de ce dossier de mise en accessibilité du Parvis de la Mairie.

Une subvention a été attribuée le 25/08/2017 à la commune par l'Etat dans le cadre du Fonds de soutien à l'Investissement local pour un montant de 23 540 €. Cette subvention a reçu un délai de prorogation jusqu'au 25/08/2021. Les travaux doivent donc être achevés à cette date.

Le Cabinet Seri a été choisi pour réaliser la maîtrise d'ouvrage de cette opération pour un montant de 4700 ht.

Après mise en concurrence de plusieurs entreprises M. Le Maire fait part de la consultation, et notamment du devis de l'entreprise Muzzarelli sous-traitant Pastor TP d'un montant de 26 857,00 € ht qui semble être l'offre la plus conforme.

Cependant un avenant est nécessaire pour compléter le devis initial d'un montant de 1502 €ht.

Ainsi le conseil se prononce :

Favorablement

Défavorablement

À la validation des devis et du plan de financement suivant :

Cabinet Seri	Maitrise d'ouvrage	4 700.00 €
Entreprise Pastor	Préparation de chantier	6 250.00 €
	Travaux	3 888.00 €
	Voirie maçonnerie	16 719.00 €
Avenant	Muzzarelli	1 502.00 €
		33 059.00 €

Et autorise M. le Maire à signer les documents afférents à ce dossier

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le

ID : 034-213402613-20210701-392021-DE

Berger
Levrault

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.



MORE\$MAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. <i>Do</i> 	 HOMBERT B.	
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P.	
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C. 	QUEVREUX M.